

<http://lipietz.net/Grenelle-de-l-environnement-5-questions-a-Alain-Lipietz>

Contaminations chimiques

Grenelle de l'environnement : 5 questions à Alain Lipietz

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: jeudi 31 mai 2007

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le Président de la République vient d'annoncer la tenue prochaine d'un Grenelle de l'environnement, avec notamment la volonté d'inscrire au chapitre des priorités gouvernementales, la "santé environnementale". Que pensez-vous de cette décision ?

Elle traduit d'abord une prise de conscience par les élites françaises de la profondeur de la crise sanitaire (explosion des cancers, de l'asthme, des maladies cardio-vasculaires etc) et de son lien avec la dégradation de notre mode de vie et de notre environnement. Cette prise de conscience est tardive : les précédents gouvernements auxquels participait Nicolas Sarkozy ont tout fait pour éviter de sa substance la directive européenne REACH (évaluation des molécules chimiques disséminées dans l'environnement depuis la révolution industrielle, et élimination des molécules dangereuses). Ce retard va coûter très cher en vies humaines, très cher à la Sécurité sociale. Mais mieux vaut tard que jamais, et nous verrons si le « Grenelle » est suivi de mesures réelles.

Quelles vous semblent-êtré les mesures / décisions sur lesquelles devraient déboucher prioritairement ce Grenelle de l'environnement pour vraiment s'attaquer concrètement aux questions de "santé environnementale" ?

Si on met à part les maladies infectieuses que nous apprenons peu à peu à réduire (même le Sida), la santé est victime essentiellement du stress (contracté au travail ou par l'angoisse du chômage), des pollutions par les « molécules tueuses », de la mauvaise qualité des logements (bruits, faible isolation thermique etc) Ces trois facteurs interagissent. Il faut donc un plan de partage du travail avec réduction de la pénibilité du travail, un plan de rénovation des logements vers une haute qualité environnementale, un plan de repérage et d'élimination des molécules tueuses.

La France n'a pas les moyens de procéder toute seule au repérage de ces dernières (et l'avantage de REACH était d'organiser la coopération européenne dans l'évaluation sanitaire de dizaines de milliers de molécules). Mais rien n'empêche de transposer REACH dans la loi française en rendant plus strict le principe de précaution, avec obligation de renoncer à l'usage des molécules dangereuses, rien n'empêche de réduire la pollution automobile par des mesures de remplacement par des transports en commun propres, rien n'empêche de favoriser massivement l'agriculture bio ou du moins « paysanne » sans pesticides chimiques.

Quels vous semblent être les principaux obstacles / difficultés à surmonter ?

Le problème fondamental est culturel : les élites françaises ne croient pas aux risques écologiques et les médias non plus, jusqu'à une date toute récente. Ils préfèrent se moquer des Verts que les écouter !. Nous avons eu deux ministre de l'Education nationale (Allègre et Ferry) qui ne « croyaient » pas en l'effet de serre... Comment auraient-ils pu promouvoir des programmes scolaires dotant les futurs citoyens d'une « culture de la prévention » ?

Ensuite il y a bien sûr la puissance des lobbies pollueurs : industries chimique, automobile, pétrolière, nucléaire, agriculture intensive. Ces lobbys sont directement représentés par un Président qui affiche triomphalement son lien intime avec les milieux d'affaires.

A défaut de trouver rapidement des traitements efficaces pour les personnes d'ores et déjà malades, pensez-vous possible de parvenir à une réelle reconnaissance / prise en compte de ces affections et de leurs conséquences humaines, sociales, professionnelles, économiques... ? Si oui, comment ?

Même très édulcorée, REACH, et tous les programmes épidémiologiques mis en place nationalement voire régionalement sous l'influence des Verts (comme Airparif) permettent au moins d'établir le lien causal entre les maladies et certaines pollutions. Il ne faut pas compter sur une majorité sarkozyste pour renforcer les lois d'indemnisation. Si une telle majorité vient conforter l'élection de N. Sarkozy, il faudra de plus en plus souvent passer par la justice. Or c'est cher, décourageant. Il faut développer « l'action de groupe » en France qui permet à des victimes aux petits moyens de s'associer, pour faire de procès aux responsables de leurs maux.

Comment se situe l'Union Européenne et le Parlement européen dont vous êtes membre par rapport à ces questions de "santé environnementale", et quels vous semble être les apports possibles de l'Union Européenne en la matière ?

L'Europe toute entière et particulièrement le Parlement se situent à l'avant garde de cette problématique, particulièrement par rapport à la France. On peut dire que l'histoire de REACH est l'histoire de ses édulcorations successives par le Conseil des ministres européens, emmenés par les gouvernements français, allemand et anglais, relayés par les « partis de gouvernement » de droite au Parlement, à partir d'une proposition très avancée de la Commission de Bruxelles conforté par le premier vote du Parlement. Même dans son état final, REACH reste encore en avance sur ce qui se fait en France et dans le reste du monde !!

La chute de la « seconde partie du TCE » (la Charte des droits fondamentaux) et de la possibilité d'initiative législative citoyenne, à nouveau à cause du Non français, a également privé les militants de la santé environnementale de précieuses armes, et il est significatif que le « plan B » de Sarkozy (le « minitraité ») vise d'abord à éliminer ces avancées. Mais la lutte continue pour une Europe plus politique, plus fédérale, mieux à même d'imposer des limites, en matière de responsabilité sanitaire environnementale, au libre jeu des forces du marché.

PS:

Entrevue réalisée par Denis Labioda

Photos : [Chemical planet](#)